

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 59 (1962)
Heft: 10

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

la contraignent à accomplir des tâches auxquelles elle se refuse d'ordinaire. C'est ainsi qu'on l'oblige à se ruer sur les champs de légumineuses où elle ne trouve que peu de nectar ou de pollen. On arrive même à la diriger sur la vigne dont elle ne recherche jamais les fleurs.

Cela signifie qu'on apprécie davantage son travail de pollinisation que sa production de miel.

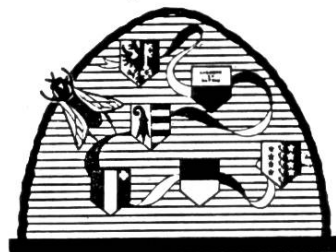
En Amérique aussi, d'ailleurs, on est allé si loin que l'apiculteur participe à la récolte des semences si elle dépasse les moyennes prévues. Dans l'Etat de l'Utah, dans les Montagnes-Rocheuses, la lutte antiparasitaire avait provoqué l'extermination des insectes pollinisateurs sauvages. On a établi un service de location de ruches, réglé par des contrats rigides, pour augmenter la récolte des semences de luzerne.

La production du miel ne sera plus bientôt qu'un rôle secondaire dévolu à l'abeille, estime le Dr Hambleton, du Département de l'agriculture des Etats-Unis. Le futur apiculteur, selon lui, sera un spécialiste qui dirigera l'abeille, agent pollinisateur.

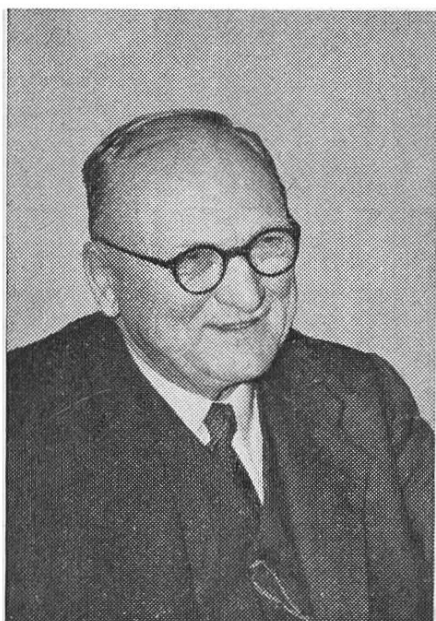
On comprend, dès lors, que, dans le canton du Valais et dans celui de Vaud, on ait déjà pris des mesures pour protéger les abeilles. Il est heureux que, sur le plan fédéral, on envisage également d'encourager notre apiculture.

J.-Cl. D.

LA VIE DE NOS SECTIONS



Nécrologie



Ernest LAESER

1881-1961

Après avoir passé 14 ans à Chavannes-sur-Moudon, il vint à Clarens pour y demeurer jusqu'à la fin ; en qualité d'instituteur d'abord puis de retraité auquel on confie diverses missions temporaires.

Le rustique et coquet pavillon pour 24 ruches, construit de ses mains à Chavannes fut amené, un jour de grande pluie, d'abord à St-Légier, puis descendu à Clarens même. E. L. fut notre initiateur. Nous montions ensemble à St-Légier, à bicyclette, et ses propos semés au long des jours demeurent inoubliables. Qu'il est difficile de résumer plus de quarante ans de confidences, de conseils judicieux, d'expériences vécues alors qu'ils se pressent et viennent en foule à l'esprit ! Il faut se résumer et choisir : « L'apiculture est faite de

minuties, toutes importantes, découlant d'observations constantes parfaitement exactes. Il y a toujours quelque chose à voir, à faire dans un rucher et l'intervention opportune a une action, une portée énormes. » « Les araignées, les fourmis, tant grosses que petites, l'humidité, la négligence, etc., voilà les grands ennemis des abeilles. Ils exigent une lutte incessante et impérieuse à laquelle l'apiculteur doit vouer toute diligence, sans pitié ni retard. » « L'apiculteur, digne de ce nom, se sent fondamentalement lié au cadre mobile. C'est lui le maître, avec lequel il faut vivre et qui exige mille soins. Le choix de ses bois, leur exactitude absolue, le montage des fils de fer et la pose des feuilles gaufrées, leur conservation après leur construction, imposent une infinité de conditions auxquelles il faut se soumettre avec patience et long support. Car, leur collection constitue la fortune véritable de l'apiculteur, sans cesse à revoir, à vérifier, à tenir dans l'ordre le plus parfait possible. Or, ce ne sont pas des outils agréables à manier, ni commodes, les cadres, et il arrive bien souvent que l'apiculteur les marque même de son sang parfois, hélas ! Mais, c'est là une besogne que l'apiculteur accepte volontiers, se voue tout entier. Il en vaut la peine. » « Je ne sais comment remédier aux défaillances graves de la rouille des clous. Il me faudra bientôt munir d'équerres métalliques leurs angles, car ils se « dépetoillent » sans cesse. Et cela devient inquiétant, très lancinant. » Oui, au long des années, il avait acquis une expérience et une vue très nette des choses et des nécessités apicoles.

Elu président en 1915, il assura la conduite de la Section des « Alpes » avec bonheur et maîtrise. Chacun s'en souvient encore. Il le redevint en 1925 et, en 1928, son désistement irrévocable fut marqué d'unanimes regrets. Mais, moralement, il demeura toujours, dans l'esprit général, le président né.

En 1944, la brusque mort de son frère Henri, le journaliste et écrivain si goûté des « Lettres vaudoises », le bouleversa à tel point qu'il en devint réellement malade. J'ai sous les yeux, sa lettre du 15 avril 1944, par laquelle il mandait : « Je viens de décider d'abandonner mes chères avettes. C'est fini. Je ne puis plus. C'est là un sacrifice si terriblement dur que, pour le réaliser, j'évite de remettre les pieds au rucher, de passer même dans son voisinage. Tout doit disparaître. Mon matériel est déjà bien vieux, comptant plus de 35 ans. Oui, que de séparations en si peu de temps ! J'en suis vraiment malade. Aide-moi, s'il te plaît. Je sais pouvoir compter sur toi. »

Et c'est la mort dans l'âme que je fus contraint de procéder à la liquidation de ce coquet pavillon qui, pour moi, fut une véritable école, et qui s'en alla à Gingins, chez M. L. Sahy, où l'on peut encore le voir aujourd'hui. Oui, qu'il est difficile et périlleux de parler d'un ami, dont le souvenir et la pensée vous remontent constamment en l'esprit, qui fut un frère durant plus de 40 ans ! Adieu, ami Ernest, et encore : Merci.

Ed. Fankhauser

Communiqués

Fédération cantonale neuchâteloise d'apiculture

Caisse Noséma : Il est rappelé aux membres que la cotisation de Fr. 0.30 par colonie doit être payée jusqu'au 30 novembre, dernier délai, au compte de chèques IVb 1655, La Chaux-de-Fonds. Adhérez à cette caisse, vous ferez œuvre de solidarité tout en limitant vos propres risques.

Le caissier : R. Gindrat.

Fédération valaisanne

Au début d'octobre tous les membres des huit sociétés affiliées à la Fédération recevront un exemplaire des statuts modifiés et adoptés par l'assemblée des délégués à Vex en février dernier et homologués récemment par le Conseil d'Etat. Prière de conserver ce document.

Dans la même enveloppe, nous ajouterons un bulletin de versement pour la perception de la cotisation 1963. Nous vous prions de vous en acquitter par ce moyen. Vous aurez ainsi l'avantage de payer la cotisation assurance loque pour le nombre de ruches que vous possédez ou que vous désirez assurer et vous vous éviterez les frais du remboursement envoyé dans le courant de novembre.

D'avance nous vous remercions pour cette ponctualité et pour la facilité apportée à notre travail.

*A. Jacquier,
caissier.*

Société d'apiculture de la Gruyère, Bulle

Boîtes à miel

Les nouvelles boîtes à miel sont livrées chez notre dépositaire, M. Barras, agence agricole à Bulle ; membre de notre société lequel est également achalandé en matériel apicole.

Ces boîtes, du même modèle que les précédentes, avec inscription : « Miel de la Gruyère » seront facturées au prix de 50 ct la pièce de 1 kg et 40 ct celles de 1/2 kg par paquet de 20 unités.

Nous recommandons à nos membres d'en faire emplette, dès maintenant, ceci afin de soulager notre stock.

L'augmentation des prix de fabrique est à l'origine du renchérissement des nouvelles boîtes dont le prix antérieur se soldait par un déficit dans notre commerce de boîtes.

Le Comité

Compte rendu

Société d'apiculture de Marly et environs

Rendez-vous à Coppi ! Cette appellation toponymique a une sonorité un peu méridionale et en consultant une carte de la région, on découvre que l'orthographe en est bien différente, la voici : Copy, un nom bien couleur locale.

C'est là, dans une clairière, très pittoresque, aimablement mise à disposition par M. Niclass, syndic de Chésalles, que se tenait, le 12 août, la réunion de la société. Endroit idyllique, en dehors du bruit, extrêmement bien choisi pour une station de fécondation. L'emplacement attire les regards par un rucher reluisant, une pelouse veloutée, le coin sympathique de la table, des bancs pour le pique-nique et des alignements de ruchettes de fécondation. Toute cette préparation est due au dévouement du chef de la Station M. Armand Rossier, secondé par son père membre du comité, de M. Henri Macherel, président et d'autres bonnes volontés. Et ce jour-là, en bordure de la forêt, avaient pris place 7 musiciens de la Fanfare d'Ependes qui agrémentèrent la réunion par des productions très goûtées. Une idée originale qui mérite un chaleureux merci.

Après la présentation du conférencier M. Bourquin du Liebefeld, conseiller apicole romand, M. Rossier, chef de station et inspecteur des ruchers de la Sarine, nous donna connaissance d'un bref rapport sur la marche de la station et comme inspecteur, il nous prodigua de judicieux conseils pour éviter les maladies et aussi pour les déceler. Le conférencier avait à développer un sujet très ardu : L'apiculture en général. Apiculture actuelle, sa nouvelle organisation, l'aide à l'apiculture, la recherche des conseillers régionaux : un immense programme dont l'application apportera à nos apiculteurs une aide tangible pour améliorer nos ruchers, donc, nos récoltes. Nous avons espéré une aide financière, mais...

Entrons dans quelques détails de la conférence.

Races d'abeilles. La Suisse allemande est fidèle à sa race noire « Nigra ». En Suisse romande, les opinions sont partagées. Certains apiculteurs gardent la race du pays. Par de nouvelles stations (La Berra, Verdières, Yverdon) on essaie l'introduction de la race carnolienne. Que recherche-t-on ? Une race pour les fleurs, alors adoptons la carnolienne qui se développe très bien au printemps. Une race pour la miellée, optons pour la caucasienne qui se développe moins vite au printemps, mais dont l'abeille possède une très longue langue.

Apiculture pastorale. Il faut rechercher les endroits de miellées, les zones que ces aimables pucerons préfèrent. C'est vraiment l'avenir de notre apiculture. Les habitudes suisses diffèrent. En Suisse allemande, le déplacement a lieu à la miellée. En Suisse romande, on le fait à date fixe. A-t-on un programme ? Au sein des cantons romands, les apiculteurs auraient un intérêt direct à se grouper pour l'étude des pucerons. Cette année, un apiculteur du Jura, pratiquant cette étude, a récolté 40-50 kg de miel. La pastorale exige la sélection d'une race.

Maladies des abeilles. Thème noir, car il faut redoubler de vigilance pour ne pas être victime de ces terribles maladies. Qu'il s'agisse de la loque américaine, de la loque européenne, de l'acariose, du noséma, de la septicémie (maladie du sang), le plus sage est d'avertir l'inspecteur qui prendra des mesures énergiques et donnera tous les conseils nécessaires. Pour certaines maladies non dénoncées, la loi prévoit des sanctions très sévères. Un conseil pour l'envoi des échantillons au Liebefeld : bons emballages, boîtes numérotées, du papier de journal pour le couvain, jamais de « Gurit » ou de boîtes métalliques.

Les échantillons d'abeilles ou de couvain présentés en fin de conférence par M. Bourquin piquent la curiosité d'un grand nombre d'apiculteurs. Vivement applaudi, M. Bourquin répond encore très aimablement à toutes les questions posées pendant qu'on « assiège » le tonnelet de bière traditionnel et qu'un personnel accort distribue la boisson dorée. Ambiance toute empreinte de cordialité, car aux apiculteurs se sont joints les amies, les amis, amateurs empressés de notre bon miel. Quelques membres des sociétés de Payerne et de la Broye nous ont fait l'honneur de participer à cette réunion.

Les exigences de la vie actuelle nous prennent comme dans un tourbillon, l'idéalisme semble relégué, mais comme il est réconfortant de trouver encore des personnes qui éprouvent une joie particulière à admirer une fleur, à voir butiner une abeille, à réfléchir sur les mystères de la vie, à goûter une agréable après-midi dans la nature, où ensemble, l'on ressent une raison d'espérer. Les paroles émeuvent, mais les exemples entraînent : voilà ce que nous a fait comprendre notre dévoué comité avec son dynamisme et sympathique président M. Macherel. Au nom de tous les participants, un merci sincère.

R. L.

Convocations

Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale mensuelle, le lundi 8 octobre 1962, au local, 4 rue de Cornavin, Café de la Grappe Genevoise, à 20 h. 30.

Sujet : Projection de clichés en couleurs, Montagne, fleurs et paysages, par M. Guerin. Le comité vous prie d'assister nombreux à cette séance qui sera particulièrement intéressante.

Société d'apiculture de Lausanne

Réunion amicale le samedi 13 octobre 1962 au Restaurant de la Cloche, Grand-Pont 8, à 20 h. 15.

Sujet : L'année apicole 1962.

Le comité.



A VENDRE ruchers pour 8, 12 et 20 colonies suisses, facilement démontables, en pin de montagne.

U. Weber-Aeberhard,
Construction de ruchers
Eichmatt/Riggisberg BE
Tél. (031) 67 45 66

RUCHER-PAVILLON DB, démontable, de préférence non habité, recherché d'occasion. F. Nicod/Froideville.

*Pour être sain de corps et d'esprit
mangez du miel!*

NOUS SOMMES AMATEURS de toute quantité de miel du pays, au prix officiel. Paiement au comptant. Prière de soumettre vos offres à Otto Althaus-Wyss S.A., Bâle 1.

Café-restaurant vaudois, Hottinger, Kaeser & Cie. Tél. (021) 23 63 63. Riponne-Valentin-Lausanne. Son nouveau restaurant.

A vendre 14 ruches D.B. peuplées, avec jeunes reines ; abeilles garanties saines, avec provisions pour l'hiver. En plus, divers matériel apicole dont 1 extracteur et une armoire. Occasion avantageuse. A vendre le tout en bloc ou en détail. S'adresser à **Gaston Beuret**, 18, Wabenstr., **Berne**. Tél. (031) 64 47 33 de 8 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 18 h.

Pour bien conserver vos rayons à l'abri des teignes, utilisez nos

ARMOIRES A RAYONS DB ET DT, pour 60-75 cadres de corps ou 130-160 cadres de hausse.

ARMOIRES A RAYONS DOUBLES POUR CADRES SUISSES, pour environ 120 cadres de corps ou 240 de hausse.

COFFRES A RAYONS DB ET DT, pour 36 cadres de corps ou 72 de hausse.

Assurez à vos colonies un bon hivernage avec nos **COUSSINS-NOURRISSEURS**, contenant 2,5 et 4 litres.

CONTRE L'ACARIOSE

Liquide de Frow, en flacons de 75, 150, 300, 500, 1000 cm³ — Palettes spéciales doublées et tubes graduées pour l'application du traitement.

CONTRE LE NOSEMA : Nosemack en tubes pour 4-5 colonies ou 20-25 colonies.

Vente - Achats - Echanges de toutes cires d'abeilles

Etablissements RITHNER - Monthey (Vs) tél. 025 / 4 21 54